
Programme de Formation

Handicap accompagnement et cadre professionnel de l'assistant(e) dentaire

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Assistants dentaires souhaitant développer leurs connaissances sur le handicap et adapter leur accompagnement des patients en situation de handicap dans le cadre de leur exercice professionnel.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les différents types de handicap et leurs impacts ;
- Adapter sa posture professionnelle et sa communication ;
- Optimiser la prise en charge au fauteuil ;
- Identifier les ressources et partenaires ;
- Reconnaître le rôle de l'aidant et collaborer avec lui pour l'hygiène et le soin dentaire.



Description

Cette journée de formation permet aux assistants dentaires d'approfondir leur compréhension des différentes situations de handicap et de leurs impacts dans le cadre de la prise en charge au cabinet dentaire.

La formation aborde la typologie des handicaps, l'adaptation de la posture professionnelle et de la communication, l'accompagnement du patient et de ses aidants, ainsi que le cadre juridique applicable. Elle permet également d'identifier les ressources et partenaires mobilisables et de préciser le rôle de l'assistant dentaire dans l'accompagnement, l'hygiène et le soin dentaire.



Modalités pédagogiques

Formation réalisée en présentiel sous la forme d'une journée de conférence alternant apports théoriques, sensibilisation et échanges autour de la prise en charge des personnes en situation de handicap.



Moyens et supports pédagogiques

Présentation et supports pédagogiques utilisés par l'intervenante au cours de la journée de formation.



Informations sur l'admission

Inscription préalable obligatoire, sous réserve des places disponibles.





Informations sur l'accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement spécifique, nous vous invitons à nous contacter en amont de la formation afin d'étudier les modalités d'adaptation nécessaires.